Document généré le 16 avr. 2024 20:50

Études internationales

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 16, numéro 1, 1985

URI : https://id.erudit.org/iderudit/701800ar
DOI : https://doi.org/10.7202/701800ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Galarneau, H. (1985). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *16*(1), 139–152. https://doi.org/10.7202/701800ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

II — Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1984)

A — Aperçu général

La vie politique québécoise du dernier trimestre de 1984 fut dominée d'une part par l'instauration d'un nouveau climat entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec et d'autre part par une crise gouvernementale provoquée par la démission de six ministres du cabinet Lévesque. L'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney marquait le début d'une période d'ouverture dans les relations fédérales-provinciales, particulièrement sensible dans le cas des rapports Ottawa–Québec. Le nouveau dialogue avait des conséquences directes dans plusieurs domaines, y compris celui des relations extérieures. Il permettait par exemple d'assurer la participation du gouvernement fédéral à la dernière phase du Sommet sur les relations internationales du Québec, qui avait lieu en décembre, et de détendre les relations Paris–Ottawa–Québec. La « décrispation » des relations triangulaires France–Canada–Québec était publiquement établie lors de la visite du Premier ministre français en novembre. Le sommet « Le Québec dans le monde », où le gouvernement du Québec prenait un certain nombre d'engagements relatifs à l'élaboration et à la poursuite de sa politique extérieure, la venue du Premier ministre français et le périple asiatique du premier ministre Lévesque et de son ministre des Relations internationales, constituent les temps forts du trimestre d'automne.

Le Québec vivait une crise gouvernementale provoquée par le débat au sein du Parti québécois, entourant le choix du thème de l'indépendance comme enjeu de la prochaine élection. Six ministres démissionnaient en novembre, après que le Premier ministre eut déclaré que la souveraineté n'avait pas à être l'enjeu de la prochaine élection. Les démissionnaires étaient le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui avait depuis 1976 la responsabilité de ce ministère, le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey, et la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel. Le remaniement ministériel, entrepris le 27 novembre et complété le 20 décembre, confiait le ministère des Finances à M. Yves Duhaime, le ministère de la Science et de la Technologie à M. Yves Bérubé, qui était également placé à la tête d'un nouveau ministère de l'Enseignement supérieur et redonnait à M. Gérald Godin le portefeuille des Communautés culturelles et de l'Immigration. MM. Guy Chevrette et François Gendron devenaient ministres des Affaires sociales et de l'Éducation et M. Marcel Léger, depuis quelques mois ministre délégué au Tourisme, gardait la responsabilité de ce dossier dont on faisait un ministère distinct[1].

Plus tôt au cours de l'automne, l'Assemblée nationale entreprenait les travaux de la cinquième session de la trente-deuxième Législature. Le discours inaugural du 16 octobre, qui s'ouvrait sur des considérations soulignant l'importance de la présence québécoise hors frontières prononcées par un Premier ministre rentrant d'un long séjour officiel en Asie, était dominé par deux thèmes: la reconstruction de l'économie québécoise et le dialogue avec le gouvernement fédéral. Le gouvernement envisage quatre façons de régénérer l'économie: l'utilisation optimale des richesses naturelles, l'ouverture aux nouvelles technologies, le développement accéléré de l'aptitude à exporter et une révision de la fiscalité des particuliers. L'hydro-électricité, la voie maritime du Saint-Laurent et le tourisme sont au nombre des richesses naturelles dont le Québec compte tirer parti. Le gouvernement manifestait son

1. *Le Devoir*, 28 novembre 1984, p. 2; 21 décembre 1984, pp. 1, 4 et 10.

intention de poursuivre l'effort de vente d'électricité sur les marchés américains et déclarait avoir chargé Hydro-Québec « de revoir sa stratégie de développement en tenant compte non seulement du marché québécois mais de l'ensemble de ses marchés potentiels ». Il était également résolu à « mettre en valeur comme jamais l'atout exceptionnel » que constitue la voie maritime du Saint-Laurent, cet axe de commerce et de transport international et à contribuer, par la création d'un ministère du Tourisme, au développement de l'industrie touristique. Pour ce qui est des exportations, le Premier ministre soulignait le « maximum d'effort et d'efficacité qu'il va falloir déployer en permamence pour remplir chaque année l'énorme obligation d'exporter 45 pour cent de notre production totale ».

Les relations avec le gouvernement fédéral étaient envisagées avec sérénité par le Premier ministre du Québec. Le gouvernement Mulroney, qui a été élu, disait-il, « sur la foi d'engagements explicites à renouer le dialogue intergouvernemental et remplacer une stérile politique d'affrontement par une ouverture à la collaboration (...) trouvera à Québec un interlocuteur tout disposé à entretenir avec lui des relations harmonieuses ». Par ailleurs, le discours inaugural mentionnait la création d'un Conseil des communautés culturelles et de l'immigration et l'adoption d'un plan d'activités spéciales dans le cadre de la fin de la décennie des femmes décrétée par l'ONU[2].

B — Le sommet « Le Québec dans le monde »

La deuxième séance plénière du sommet « Le Québec dans le monde », réunissant les intervenants gouvernementaux et privés oeuvrant dans le domaine international, se tenait à Montréal les 10, 11 et 12 décembre. Cette rencontre mettait un terme au processus de concertation engagé par le gouvernement du Québec au printemps dernier[3]. Elle permetttait aux participants de s'entendre sur un certain nombre de propositions d'actions reliées aux activités internationales du Québec, propositions envers lesquelles le gouvernement du Québec prenait des engagements précis. Contrairement à la première phase du sommet, à laquelle le gouvernement Trudeau avait refusé de participer, le gouvernement fédéral se joignait en décembre aux nombreux intervenants ayant pris part à l'ensemble de la démarche, venus du secteur public – gouvernement du Québec, sociétés d'État, organismes publics et municipalités –, des milieux financiers, des affaires, syndical et agricole, des associations des communautés culturelles, des organismes non-gouvernementaux de coopération internationale, des organismes culturels et de loisir, des secteurs de l'enseignement, de la recherche, de l'information et des communications. Le gouvernement conservateur avait délégué à la rencontre cinq ministres, le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, M. Michel Côté, ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Bissonnette, ministre d'État aux petites entreprises, M. Benoît Bouchard, ministre d'État aux transports, ainsi que la présidente de l'ACDI, Mme Margaret Catley-Carlson et des représentants d'autres organismes d'État. Alors que le gouvernement fédéral, sous le règne de Pierre Trudeau, considérait les relations internationales comme étant de juridiction essentiellement fédérale, l'approche du gouvernement de Brian Mulroney apparaissait plus souple, celui-ci semblant disposé à reconnaître la légitimité de l'action internationale des provinces dans les domaines de leur compétence.

Les débats, qui portaient sur les thèmes de la coopération internationale, des échanges économiques internationaux et de l'immigration, permirent aux participants de s'entendre sur

2. Texte intégral du discours inaugural, *Le Devoir*, 17 et 18 octobre 1984, pp. 11 et 12.
3. Pour le compte rendu de la première rencontre du sommet de mai 1984 et un exposé des objectifs de la démarche, voir la « Chronique des relations extérieures du Québec », *Études internationales*, vol. XV, no. 3, septembre 1984, pp. 601-604.

un certain nombre d'actions concrètes ou de prendre l'engagement, pour d'autres domaines, de préciser celles-ci ultérieurement au sein de forums consultatifs[4]. À la demande générale, le gouvernement du Québec s'est engagé à se doter d'une politique des relations internationales. Il doit préparer un énoncé de politique qui sera présenté au printemps 1985 à la Commission parlementaire des institutions. Le gouvernement acceptait d'autre part, non sans s'y être d'abord opposé, la création d'un conseil consultatif sur les relations internationales qui deviendra « un lieu permanent de réflexion, d'échanges et d'information ». Le ministère des Relations internationales proposait pour sa part la création d'une fondation du Québec pour les études internationales, dont le mandat sera précisé dans l'énoncé de politique. Les participants souhaitèrent d'autre part le renforcement de la présentation du Québec à l'étranger, par une participation du Québec aux organisations internationales et l'affectation dans les délégations du Québec de conseillers spécialisés en matière culturelle et scientifique et en relations de travail.

Les préoccupations tiers-mondistes d'un grand nombre des participants résultaient en la décision de créer un fonds de développement international, qui sera d'abord géré par le ministère des Relations internationales et éventuellement par un organisme spécialisé. Ce fonds pourrait disposer de $5 millions en 1985-1986 et atteindre $15 millions en 1988-1989, l'objectif présidant à sa constitution et à son développement étant de rejoindre l'objectif de 0,7% du PIB fixé par l'ONU pour l'aide au développement, la contribution québécoise aux programmes fédéraux d'aide étant incluse dans le calcul.

Toujours dans le domaine de la coopération internationale, il était convenu de créer à partir de janvier 1985, des conseils d'orientation en matière de culture, d'éducation, de recherche, de loisirs et d'affaires sociales. Ces conseils participeront à l'élaboration des priorités et des programmes internationaux du gouvernement touchant leurs secteurs. Les participants souhaitaient l'élargissement à d'autres pays du modèle d'échange développé par l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, l'augmentation des échanges de professeurs et de chercheurs avec les pays en développement et avec les pays développés et que soient créées des chaires de civilisation québécoise dans les universités étrangères. Il était également convenu d'organiser des stages d'études à l'étranger pour les journalistes et de tenir au Québec deux événements internationaux d'envergure, un Sommet sur la francophonie et un Forum international des Jeunes. Le ministère de l'Éducation s'engageait pour sa part à organiser un colloque sur l'apprentissage des langues étrangères.

Les échanges sur le thème du commerce extérieur gravitèrent autour des mesures aptes à permettre d'une part une meilleure concurrentialité des entreprises québécoises sur les marchés internationaux et à appuyer d'autre part les efforts de pénétration des entreprises sur les marchés étrangers. Ici encore, les participants s'entendaient pour créer un comité, un comité consultatif sur le commerce international, où seront discutées les grandes questions reliées à l'exportation. Le gouvernement du Québec s'engageait à rendre public, à la demande des participants, les résultats d'études sur les conséquences d'une plus grande libéralisation des échanges économiques, en particulier avec les États-Unis et à tenir des consultations avant de déterminer sa politique définitive à ce sujet. Les participants souhaitaient également voir le Québec participer plus activement aux négociations du GATT. Le ministre du Commerce extérieur notait le souci exprimé d'une amélioration des programmes gouvernementaux d'aide à l'exportation et acceptait de permettre l'admissibilité des consortiums et autres regroupements au programme APEX. Son ministère accentuera ses efforts de prospection des investissements étrangers et reverra sa politique régissant la durée

4. Le résumé des propositions d'action est tiré de la synthèse des travaux présentée à la fin de la rencontre par le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, le 12 décembre 1984.

des mandats des conseillers économiques, de façon à la prolonger dans les cas où ce serait possible. Le ministère du Commerce extérieur, par les programmes COMEX et JEUNEXPORT, participera à la formation pratique des diplômés universitaires par des stages en entreprises, et, par le programme NOVEX 50, à la création d'emplois en exportation.

Le ministre Landry s'engageait encore à tenir compte et à sensibiliser ses collègues du Cabinet aux problèmes soulevés par les participants quant aux effets des lois et des règlements sur la compétitivité des entreprises. Il acceptait de réaliser une étude sur la question des mandats restreints des filiales de sociétés étrangères et une autre sur la fiscalité des entreprises et des Québécois travaillant à l'étranger. Le soutien à la création d'un centre bancaire à Montréal – sous réserve d'une action concertée avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne la taxation –, le soutien à l'établissement de mandats mondiaux au Québec et l'étude de la création d'un centre de formation en technique bancaire firent aussi l'objet de consensus au sein des participants. Le gouvernement reconnaissait l'importance du commerce de contrepartie, celle du rôle que peuvent jouer les firmes conseils et les sociétés de commerce pour l'exportation et acceptait de faciliter l'application de la clause d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale qui pouvait être incluse dans les contrats internationaux signés par les entreprises québécoises.

La création d'un Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, déjà annoncée dans le discours inaugural, était bien accueillie par les intervenants. Ceux-ci acceptaient d'autre part la proposition du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration portant sur l'établissement des niveaux d'immigration sur une base annuelle. Il fut convenu de monter une banque de projets, gérée par le secteur privé, pour favoriser la venue d'immigrants investisseurs. Les participants réclamaient une plus grande ouverture des politiques québécoises d'immigration, tant pour ce qui est de la mobilité des compétences spécialisées, y compris celle des chercheurs et des scientifiques, que dans le cas de la réunification des familles et des réfugiés. Le gouvernement manifestait toutefois son opposition à l'inclusion de critères de discrimination dans la loi et les règlements et déclarait qu'il n'avait pas l'intention d'élargir la catégorie de la famille. La politique des frais de scolarité pour les étudiants étrangers sera révisée. Enfin, il fut question de mesures relatives à l'accueil et à l'adaptation des immigrants.

En conclusion, le ministre Bernard Landry déclarait que les engagements souscrits par le gouvernement et nécessitant l'allocation de ressources fiancières seraient mis en oeuvre « à un rythme bien entendu compatible avec l'évolution des finances publiques du Québec ». Il se réjouissait de l'ouverture manifestée par le gouvernement fédéral et du fait que « tous les intervenants, dont le gouvernement central du Canada, reconnaissent (la) légitimité » de l'action internationale du Québec.

C — La Francophonie

Le Québec participait, du 16 au 18 octobre, à la réunion annuelle du comité de Programme spécial de développement de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui avait lieu à Edmunston, au Nouveau-Brunswick. Le comité se penchait sur les travaux effectués en 1983 et 1984 et sur la composition future du comité. Le Québec sera encore membre de ce comité de l'ACCT au cours des deux prochaines années[5].

Le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, se rendait à Paris pour la réunion, du 23 au 26 octobre, du conseil d'administration de l'ACCT. Le Conseil rejetait notamment à cette occasion une proposition du secrétaire général visant à augmenter de 10%

5. Ministère des Relations internationales.

la contribution des États membres, pour retenir plutôt une hausse de 8% déjà prévue, et décidait de procéder à certaines coupures budgétaires. D'autre part, le conseil devait procéder à des nominations au sein de la direction de l'Agence. M. Michel Lucier, un Québécois, était alors reconduit jusqu'en 1986 au poste de directeur de la Formation et de l'Éducation, qu'il occupe depuis 1983. Parmi les autres décisions du conseil, on notait celle de faire du 20 mars 1985, qui marquera le quinzième anniversaire de l'ACCT, la Journée internationale de la Francophonie et celle de tenir un concours littéraire sur l'universalité de la langue française. Le Québec proposait pour sa part à l'agence de parrainer des activités financées par le Québec (jusqu'à $1 million) dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse. Selon M. Landry, cette façon d'agir permettrait à l'agence « d'avoir, sans hausse budgétaire notable, une action et un rayonnement plus grands »[6].

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, dirigeait pour sa part la délégation québécoise qui prenait part à la 15ème session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES), qui avait lieu à Libreville (Gabon), du 29 octobre au 3 novembre. Les structures de la CONFEJES, notamment le secrétariat technique permanent de Dakar, y firent l'objet de discussions. Les ministres ont décidé de revenir à l'existence de structures parallèles pour la CONFEJES et la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation nationale), les deux conférences ayant chacune leur secrétaire mais partageant un secrétariat unique. Ils s'entendaient également pour nommer deux commissaires aux comptes, un Français et un Québécois, qui seront chargés d'étudier la situation financière du secrétariat. Au cours de la rencontre, le ministre Chevrette assurait la participation financière du Québec au fonds commun de la CONFEJES, au budget de fonctionnement du secrétariat et à plusieurs projets de coopération multilatérale. En raison de l'Année internationale de la Jeunesse, cette participation financière devrait s'élever à un montant exceptionnel en 1985, d'environ $200,000[7]. Enfin, le gouvernement du Québec s'associait au gouvernement du Canada pour inviter la Conférence à tenir sa réunion de 1987 au Canada, candidature retenue lors de la réunion[8].

L'idée d'un sommet francophone refaisait une fois de plus surface à l'automne. Le nouveau dialogue fédéral-provincial permettait aux positions de Québec et d'Ottawa de se rapprocher. À l'issue du sommet « Le Québec dans le monde », le ministre Bernard Landry déclarait en effet que:

> les discussions entre Québec et Ottawa permettent d'espérer une entente sur la création d'un Commonwealth francophone, à moyen terme, c'est-à-dire d'ici un an ou deux[9].

D — Le Québec et les États-Unis

Le Premier ministre du Québec, accompagné de son ministre de l'Énergie et des Ressources, se rendait à Albany le 7 décembre pour y rencontrer le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo. Les deux hommes, qui avaient retenu un an auparavant le principe d'une rencontre annuelle, discutaient principalement des dossiers de l'électricité et des pluies acides. Le gouverneur soulignait à M. René Lévesque que l'État de New York, qui importe actuellement 7% de sa consommation d'électricité, pourrait augmenter ses importations d'électricité jusqu'à ce qu'elles atteignent 21% de ses besoins. Le Premier ministre estimait à la suite de ses entretiens qu'un accord portant sur la vente d'énergie ferme à New York pourrait être conclu d'ici un an. Les deux hommes signaient par ailleurs un

6. Jean-François LISÉE, *Le Devoir*, 30 octobre 1984, p. 2; Ministère des Relations internationales.
7. Ministère des Relations internationales.
8. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 162*, 9 novembre 1984.
9. Laurent SOUMIS, *Le Devoir*, 13 décembre 1984, p. 4.

amendement à l'accord Québec–New York sur les pluies acides de 1982, par lequel ils s'engageaient à redoubler d'effort pour développer des stratégies visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux. Enfin, MM. Lévesque et Cuomo se seraient dits satisfaits des études menées jusqu'à ce jour sur le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse entre Montréal et New York, les résultats d'autres études étant attendus avant qu'une décision soit prise à ce sujet[10].

Devant une conférence sur les perspectives d'affaires Canada–États-Unis qui se tenait à Montréal, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, déclarait que le Québec était déterminé à vendre encore plus d'électricité aux États-Unis. Le vice-président de la *New York Power Authority*, M. Robert Hiney, déclarait pour sa part à cette occasion qu'il y avait de la place pour l'électricité canadienne sur le marché new-yorkais et que la construction actuellement à l'étude d'une ligne de transmission qui acheminerait vers le sud-est de l'état l'électricité québécoise (la ligne Marcy-South) permettrait d'envisager l'achat d'énergie ferme[11]. La volonté du Québec de poursuivre et d'augmenter ses exportations d'électricité vers les États-Unis était réitérée dans le discours inaugural des travaux de l'Assemblée nationale, comme nous l'avons mentionné ci-dessus. Enfin, le dossier de l'électricité motivait la venue au Québec et en Ontario, à la mi-novembre, de M. Edward F. Burke, commissaire aux services publics du Rhode Island et président du comité de planification énergétique des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. À Montréal et à Québec, M. Burke rencontrait le président d'Hydro-Québec et le ministre de l'Énergie et des Ressources, avec qui il discutait de la possibilité d'augmenter les achats d'énergie de la Nouvelle-Angleterre[12].

Le Comité international du nord-est sur l'environnement, créé par la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada en juin dernier, tenait sa première réunion à Boston le 7 novembre. Le Québec co-présidait la réunion avec le Massachussetts. L'organisation de la conférence de Québec sur les pluies acides, prévue pour avril 1985, fut au nombre des sujets abordés. Les représentants des États membres de la Conférence se réunissaient d'autre part à Boston les 12 et 13 novembre afin de discuter des conséquences du jugement de la Cour Internationale de Justice fixant la frontière du Golfe du Maine. Les États américains avaient demandé la tenue de cette rencontre au cours de laquelle les provinces se sont dites prêtes à tenir des consultations relatives à la gestion des stocks de poisson de cette région. La question doit faire l'objet d'une nouvelle rencontre en janvier 1985. Enfin, le Québec participait à Chicago, le 9 novembre, à la réunion du Comité sur le contrôle du détournement des eaux des Grands Lacs, créé en décembre 1983. Les travaux du comité portaient sur un projet de charte sur le détournement des eaux des Grands Lacs[13].

Par ailleurs, une délégation de l'Assemblée nationale participait à la rencontre annuelle de la *National Conference of State Legislators – Assembly on the Legislatures*, à Sacramento, du 8 au 11 novembre. Parmi les sujets abordés se trouvaient la promotion des exportations par les états, les nouvelles technologies, le rôle du président des législatures et la taxe unitaire. Le Québec suivait également les assises de la Conférence des Gouverneurs du Midwest, qui se tenait à la mi-novembre au Nebraska, en y déléguant à titre d'observateurs des représentants de la délégation de Boston[14].

---

10. Claude-V. MARSOLAIS, *La Presse*, 8 décembre 1984, cité par *L'Argus*, 10 décembre 1984, p. A16.
11. Gilles BOIVIN, *Le Soleil*, 2 octobre 1984, p. C1; *La Presse*, 2 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 2 octobre 1984, p. 17.
12. *The Journal* (Providence, R.I.), 14 novembre 1984, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse – USA*, no. 408, 4 décembre 1984, p. 58.
13. Ministère des Relations internationales.
14. *Ibid.*

La délégation du Québec à Boston concluait le 13 novembre un protocole d'entente avec l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ActFANE). Le protocole formalise les relations qui existaient entre la délégation et cet organisme et fait de l'ActFANE l'interlocuteur privilégié de la délégation pour les activités de coopération entre le Québec et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre[15].

Enfin, le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, se rendait à Boston et à New York à la fin novembre dans le but d'inciter les Américains à venir skier au Québec[16], alors que la déléguée générale du Québec à New York déclarait en entrevue qu'elle voulait lancer une offensive auprès des financiers new-yorkais pour attirer les investissements américains au Québec. Mme Rita Dionne-Marsolais, en poste depuis juin dernier, déclarait également qu'elle travaillait à faciliter l'accès des exportations québécoises sur le marché de New York et qu'elle entendait doter la délégation d'un plan d'action qu'elle devait soumettre au ministère des Relations internationales en décembre[17].

E — Le Québec et l'Europe occidentale

1 – LA BELGIQUE

Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, rencontrait à l'automne à Bruxelles son homologue belge, M. Jean Gol, qu'il invitait à venir au Québec. M. Johnson s'était rendu en Belgique pour participer, du 29 septembre au 3 octobre, au Congrès de l'Institut international de droit d'expression française. Il profitait de son séjour pour rencontrer des membres du gouvernement belge et des Exécutifs communautaires et régionaux flamands et francophones. Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, effectuait pour sa part une visite officielle en Belgique en novembre. Invité par son homologue belge néerlandophone, M. Daniel Coens, M. Bérubé rencontrait également le ministre de l'Environnement, de la Politique de l'Eau et de l'Enseignement de la communauté flamande, M. Jan Lenssens[18].

2 – LA FRANCE

La rencontre annuelle des premiers ministres français et québécois, remise en juillet dernier en raison des événements intérieurs en France, avait lieu à l'automne. Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, accompagné de cinq de ses ministres, séjournait au Québec les 8, 9 et 10 novembre, après être passé à Ottawa. Le voyage de M. Fabius au Canada et au Québec était le premier séjour officiel à l'étranger du nouveau premier ministre français. À son arrivée au Québec, M. Fabius déclarait que:

> Compte tenu des relations traditionnelles – qu'il faut porter plus loin encore – qui nous unissent, c'était une chose à la fois exceptionnelle et normale que, nommé premier ministre, ma première visite hors de France soit pour ce pays et pour ce peuple[19].

Les entretiens Lévesque-Fabius furent accompagnés d'entretiens entre les ministres sectoriels français et québécois. Les deux parties se sont entendues pour poursuivre les efforts entrepris dans de nombreux domaines: communications, informatique, biotechnologies, accords industriels, transport, tourisme, agro-alimentaire, échanges d'informations techniques, langue scientifique et technique, éducation et industries culturelles. Elles ont

15. *Ibid.*
16. Norman DELISLE, *Le Devoir*, 11 décembre 1984, p. 15.
17. Jean CHARTIER, *Le Devoir*, 5 novembre 1984, pp. 1 et 8.
18. Ministère des Relations internationales.
19. *Le Devoir*, 9 novembre 1984, p. 1.

souhaité que les projets de recherche poursuivis conjointement en bio-technologie débouchent sur des accords industriels. En réponse à une demande du gouvernement québécois, la partie française a accepté « d'étudier attentivement les retombées pour le Québec des investissements d'AMC-Renault en Amérique du Nord ». Enfin, des projets conjoints ont été retenus dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse.

Le Premier ministre français prononçait un discours devant l'Assemblée nationale, dans lequel il insistait sur l'importance des secteurs d'avenir comme les bio-industries, l'aéronautique, l'informatique, la R & D, pour l'avenir de la francophonie.

> Ces secteurs porteurs d'avenir, disait-il, déterminent en grande partie la forme et l'extension de la francophonie de demain...
> Il existe de bonnes technologies autres qu'anglo-saxonnes et nous devons développer ensemble nos actions sur ce terrain[20].

La visite du premier ministre Fabius au Canada et au Québec fut exempte des tensions qui marquaient depuis longtemps l'organisation et le déroulement de ces voyages. À Ottawa, M. Fabius s'était fait dire par le premier ministre Mulroney que le gouvernement fédéral reconnaissait la légitimité des relations privilégiées et directes entre la France et le Québec, lorsqu'elles touchent des sujets « qui ne heurtent pas les compétences fédérales ». M. Fabius reconnaissait lui-même que les relations meilleures entre Ottawa et Québec « facilitaient les choses » entre Paris, Ottawa et Québec[21].

La réunion annuelle du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse se tenait le 20 octobre, à Joliette en présence du ministre français délégué à la Jeunesse et aux Sports, M. Alain Calmat, et du ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette. Le programme de 1985 de l'OFQJ comprendra l'échange de 1,200 stagiaires de chaque pays. Le conseil d'administration choisissait également de privilégier en 1985 les clientèles féminines et sportives et de jouer un rôle important dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse. M. Calmat, qui a passé trois jours au Québec, a d'ailleurs rencontré le ministre Michel Clair, responsable de l'Année internationale de la Jeunesse[22].

Le ministre Chevrette s'était pour sa part rendu en France où il avait séjourné, du 2 au 8 octobre, à l'invitation de la ministre de l'Environnement, Mme Huguette Bouchardeau. Les deux ministres s'étaient rendus dans la région des Cevennes pour procéder au jumelage du Parc des Cevennes et du Parc national du Saguenay[23].

3 – LA SUISSE

Le président du gouvernement du Jura, M. François Lachat, effectuait un séjour au Québec du 13 au 20 octobre, en compagnie du président du Parlement, M. Jean-Louis Wernli et de cinq autres personnes. La délégation jurassienne assistait le 17 octobre aux travaux de l'Assemblée nationale. Des rencontres ont eu lieu avec des ministres québécois afin de discuter des échanges économiques et culturels Québec–Jura. On se souviendra que le premier ministre Lévesque s'était rendu dans le Jura en juillet 1983, où il avait signé une entente de coopération[24].

---

20. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 10 novembre 1984, p. 6; Michel DAVID, *Le Soleil*, 10 novembre 1984, cité par *L'Argus*, 12 novembre 1984, p. A1.
21. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 8 novembre 1984, p. 1; *Le Devoir*, 12 novembre 1984, p. 2.
22. *Le Soleil*, 18 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 18 octobre 1984, p. 2; *Le Devoir*, 22 octobre 1984, p. 2; Ministère des Relations internationales.
23. Ministère des Relations internationales.
24. *Le Soleil*, 18 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 18 octobre 1984, p. 2.

F — Le Québec, l'Algérie et la Tunisie

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur se rendait en Algérie et en Tunisie à la fin novembre, à la tête d'une délégation commerciale formée de représentants d'une dizaine d'entreprises, parmi lesquelles l'Hydro-Québec International, les firmes SNC et Lavalin et Gaz-Metro International. Le ministre Landry indiquait au retour de la mission que l'Hydro-Québec International aiderait une société d'État algérienne à mettre sur pied un centre de recherche sur l'énergie, un contrat qui représenterait $2,5 millions. Le Québec est également « en très bonne position pour trois ou quatre contrats majeurs », disait-il[25]. La société hydro-électrique devait négocier au cours du voyage un autre accord dans le domaine de l'électricité, en Tunisie. Des projets de construction de chaînes d'hôtels, d'un complexe automobile, de fonderies, d'un hôpital et d'usines laitières et la vente de divers équipements devaient faire l'objet de négociations au cours du voyage de la mission québécoise. Le ministre Landry devait aussi examiner la possibilité que le Québec fournisse une assistance technique aux deux pays dans le domaine de la santé et de la formation professionnelle. Avant son départ, M. Landry avait également manifesté son intention d'offrir à l'Algérie et à la Tunisie, avec lesquels le Québec jouit d'une balance commerciale excédentaire, d'augmenter les importations québécoises de vins et de fruits frais[26].

G — Le Québec et l'Afrique (sud du Sahara)

Le gouvernement du Québec participait à l'automne à la campagne internationale de secours aux victimes de la famine en Éthiopie. Le 30 octobre, il annonçait l'octroi de $100,000 pour venir en aide à ce pays. La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, parrainait également une motion à l'Assemblée nationale faisant appel à la générosité des Québécois[27]. Mme Harel accompagnait plus tard en Éthiopie le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures afin d'aller vérifier sur place l'utilisation faite des dons[28]. Le Québec acceptait par la suite de doubler le montant des dons faits par le public au cours d'une campagne de cueillette de fonds sous l'égide du Fonds de secours Éthiopie–Afrique[29].

Une mission camerounaise du secteur de l'éducation, dirigée par l'ambassadeur du Cameroun au Canada, M. Philemon Y. Yang, venait à Québec le 7 novembre. Les représentants du Cameroun ont rencontré des hauts-fonctionnaires des ministères des Relations internationales et de l'Éducation pour discuter de l'application de l'entente en matière de droits de scolarité passée entre le Québec et le Cameroun. Le Cameroun désirait que le nombre de bourses passe de 100 à 250 et que le quota fixant à 20% des boursiers le nombre de ceux qui peuvent s'inscrire dans une institution québécoise anglophone soit aboli. Il fut encore question du renforcement de la coopération en matière de formation des médecins et des ingénieurs.

L'ambassadeur du Burkina Faso (ancienne Haute-Volta) effectuait une visite officielle à Québec les 29 et 30 octobre. M. Gaétan R. Ouedraogo était reçu par le ministre Landry et rencontrait le directeur général de SOQUEM ainsi que des représentants du mouvement Desjardins. Les 19 et 20 novembre, l'ambassadeur du Burundi rencontrait des représentants

25. Marie Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 5 décembre 1984, p. 5.
26. Claude-V. MARSOLAIS, *La Presse*, 22 novembre 1984, cité par *L'Argus*, 22 novembre 1984, p. A5.
27. *Le Journal de Québec*, 31 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 31 octobre 1984, p. A9.
28. Yvan LÉPINE, *Le Soleil*, 14 novembre 1984, cité par *L'Argus*, 14 novembre 1984, p. A12.
29. *Le Soleil*, 5 décembre 1984, cité par *L'Argus*, 5 décembre 1984, p. A10.

du ministère des Relations internationales, de l'Éducation et de l'Industrie et du Commerce pour discuter de l'élargissement de la coopération bilatérale. Enfin, les 14 et 15 novembre, c'était au tour de l'ambassadeur du Tchad au Canada d'effectuer une visite au Québec, la première d'un représentant de ce pays. Monsieur Mahamat Ali Adoum rencontrait l'adjoint parlementaire du ministre des Relations internationales et des hauts-fonctionnaires des ministères des Relations internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration et de l'Éducation. M. Adoum faisait notamment appel à la solidarité des Québécois devant la situation dramatique du Tchad, dévasté par la guerre et la famine[30].

Enfin, on notera l'organisation, par le ministère du Commerce extérieur, d'une mission commerciale composée de sept entreprises offrant des produits et services en foresterie, en communications et en transport, qui se rendait en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Cameroun du 22 novembre au 13 décembre[31].

H — Le Québec et l'Asie

Le Premier ministre du Québec effectuait une tournée en Asie du 26 septembre au 8 octobre. Pour ce qui était le premier voyage en Asie d'un premier ministre du Québec, M. Lévesque était accompagné du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur et d'une délégation de dirigeants d'entreprises. La Corée du Sud, le Japon, la Chine et Hong Kong étaient au programme de ce voyage dont le but était de favoriser le développement des échanges économiques.

À Séoul, le premier ministre Lévesque fut reçu par le président Chun Doo-Hwan pendant une vingtaine de minutes. Le ministre Landry avait de son côté des entretiens avec des ministres sud-coréens et des hommes d'affaires de ce pays. Il prenait également la parole lors d'un dîner du Conseil du patronat de Corée. Le Québec a fait valoir l'avantage comparatif qu'offre le coût de l'électricité au Québec pour les industries sud-coréennes qui désireraient s'établir à l'étranger. De leur côté, les Sud-coréens ont soulevé la question du protectionnisme qui fait obstacle aux importations de textiles au Québec et au Canada. Enfin, le ministre Landry croyait que le Québec était « très bien placé » pour vendre à la Corée, qui recevra les Jeux olympiques de 1988, son expertise en contrôle antidoping[32].

Le séjour de la délégation québécoise au Japon avait également pour thème la volonté d'une coopération économique accrue. Le Québec aimerait recevoir plus d'investissements japonais sur son territoire, particulièrement dans le secteur de l'automobile pour lequel deux projets sont en négociation. Les Québécois, précisait M. Landry, achètent de 30 à 40% des automobiles japonaises vendues au Canada. Le coût relativement bas de l'électricité québécoise était souligné ici aussi, alors que le Québec manifestait son désir de vendre des produits et des technologies au Japon dans les secteurs comme le matériel de transport, les moteurs d'avion, l'électricité et la pharmacie. La délégation québécoise rencontrait le 1er octobre le ministre japonais de l'Industrie et du Commerce international, M. Hikosaburo Okonogi. Le premier ministre Lévesque prononçait un discours devant le Keidanren, la fédération japonaise des organismes économiques, sur deux thèmes: la volonté du Québec de développer ses relations économiques et commerciales avec le Japon et la spécificité québécoise. Les gens d'affaires de la mission eurent l'occasion pour leur part de participer à une table ronde avec des membres de la Fédération du patronat japonais[33]. Enfin, deux accords étaient

30. Ministère des Relations internationales.
31. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué no. 26*, 21 novembre 1984.
32. J.-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 2 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 2 octobre 1984, p. 8; *Le Devoir*, 29 septembre 1984, p. 2.
33. J.-Jacques SAMSON, *ibid.*, p. 8.

conclus lors du séjour. Le premier, un accord commercial de réciprocité, était signé entre l'Institut Armand-Frappier et la *Protein Reasearch Foundation* d'Osaka qui seront chacune l'agent exclusif de commercialisation, de distribution et de vente des produits de l'autre dans leur pays respectif. Gaz Métropolitain concluait d'autre part avec Osaka Gas un protocole d'entente de coopération technologique dans le domaine du gaz naturel[34].

En Chine, la délégation québécoise se rendait à Pékin, à Shanghaï et à Canton. Le Premier ministre était l'invité de l'Institut chinois des Affaires étrangères. M. Lévesque fut reçu pendant quarante-cinq minutes par le premier ministre Zhao Ziyang. Il eut aussi des entretiens avec le ministre chinois des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, avec le ministre de l'Éducation et avec des représentants du ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques avec l'étranger. La délégation québécoise rencontra enfin des représentants de l'Association chinoise pour la Science et la Technologie et du ministère des Chemins de fer[35]. Plusieurs accords furent conclus au cours de la partie chinoise du voyage. La Compagnie ASEA Inc. de Montréal obtenait un contrat pour la vente d'équipement de transmission d'énergie, d'une valeur de $5,5 millions. La même compagnie avait obtenu deux contrats en Chine au début de l'année, deux autres faisant l'objet de négociations. La compagnie Cegelec Industrie Inc. était pour sa part assurée de vendre des disjoncteurs de haute tension pour $4,1 millions, ce contrat étant financé, comme le premier, par la Société pour l'expansion des exportations du Canada. La société Hydro-Québec International obtenait un contrat pour une étude de faisabilité sur la construction d'un barrage hydro-électrique sur un affluent du fleuve Yang Tsé, la compagnie Bombardier concluait un protocole d'accord pour la fabrication en Chine de motoneiges et l'Institut Armand-Frappier signait deux accords de coopération, l'un avec l'Université Fudan et l'autre avec l'Institut des produits biologiques, tous deux de Shangaï[36]. Signalons enfin que le vice-président de la compagnie Lavalin International doit s'installer en Chine pour s'occuper des intérêts des entreprises conjointes que la compagnie poursuit dans ce pays avec d'autres firmes québécoises[37].

De retour au Québec, le ministre Landry déclarait que le Québec allait adopter une stratégie à deux dimensions, géographique et sectorielle, dans ses rapports avec la Chine:

> La dimension géographique sur laquelle nous allons concentrer nos efforts sans négliger le reste, c'est la province de Oubet, capital Luan. Pourquoi Ubet et Luan, parce que cette province est traversée par le Yang Tsé et en particulier par cette partie du cours du Yang Tsé, où se trouve probablement le plus grand projet hydro-électrique de l'histoire de l'humanité, le projet des Trois Gorges (...)
> Sur le plan sectoriel, maintenant, nous allons insister sur les quatre modernisations. Nous allons calquer très fort leur poussée commerciale sur les priorités chinoises, quatre modernisations qui comportent de l'électricité, l'énergie, le transport en commun, les télécommunications, les problèmes urbains, toutes choses pour lesquelles nous avons des ressources considérables et des forces québécoises disponibles[38].

À Hong Kong, le premier ministre Lévesque était reçu par le premier secrétaire du gouvernement, Sir Philipp Hadden Cove. M. Lévesque prenait également la parole lors d'un

34. Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, Communiqués de presse, 2 octobre 1984.
35. *La Presse*, 5 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 5 octobre 1984, p. 8.
36. Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, Communiqués de presse, 4 octobre 1984 et 9 octobre 1984.
37. Pierre VENNAT, *La Presse*, 13 octobre 1984, cité par *L'Argus*, 15 octobre 1984, p. 9.
38. Conférence de presse du Premier ministre du Québec et du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur à leur retour de voyage en Asie, le 12 octobre 1984.

déjeuner-conférence de la Chambre de commerce Canada–Hong Kong, ainsi que devant un groupe d'hommes d'affaires de Hong Kong, à qui il présentait le titulaire de la nouvelle délégation du Québec sur ce territoire, M. Jean-Yves Papineau. Soulignant le déséquilibre de la balance commerciale Québec–Hong Kong en faveur de ce dernier, le Premier ministre signalait l'importance que le Québec vende plus sur ce marché. La recherche d'un meilleur équilibre de la balance commerciale du Québec avec le Japon et Hong Kong constitue d'ailleurs un objectif à moyen terme du gouvernement[39].

Selon le ministre Landry, cette tournée asiatique a permis au Québec d'opérer « un déblocage important ». S'il y eut des ententes, l'établissement de contacts n'en est pas moins important, disait-il, pour l'avenir des relations économiques et commerciales avec la région[40].

I — Chronologie thématique*

Le Québec et la Grèce

8 novembre :

Le secrétaire général du Tourisme de Grèce, M. Nikos Skoulas, rencontre à Montréal le ministre délégué au Tourisme, M. Marcel Léger et des représentants d'organismes québécois de la culture et des loisirs.

Le Québec et le Japon

11 et 12 octobre :

Les hommes d'affaires japonais en poste au Canada tiennent leur rencontre annuelle à Montréal. Le ministre Bernard Landry leur adresse la parole au cours d'un déjeuner offert par le ministère du Commerce extérieur.

Octobre et novembre :

Deux groupes d'enseignants japonais viennent au Québec, l'un au début octobre et le second à la mi-novembre, pour étudier le système québécois d'éducation. Le Québec reçoit également la visite d'un groupe de femmes japonaises représentantes d'organismes bénévoles.

Le Québec et la Suède

24 au 27 octobre :

Le sous-ministre adjoint à l'Éducation, M. Jean-Marc Léger, se rend à Stockholm à l'invitation du directeur de l'Institut culturel suédois afin de discuter des possibilités de coopération culturelle entre les organismes des deux communautés.

Consultations culturelles avec les Pays-Bas

3 octobre :

Le consul général des Pays-Bas à Montréal rencontre deux représentants du ministère des Relations internationales pour préparer les consultations entre le Canada et les Pays-Bas en matière culturelle.

---

39. *Ibid.*

40. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 13 octobre 1984, p. 13.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Venue au Québec du Premier ministre du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique

6 au 8 octobre:

Au cours d'une visite privée qu'il effectue au Québec, M. Son Sann, Premier ministre du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique et Président du Front national de libération du peuple khmer, est reçu par le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin. M. Sann est au Québec pour rencontrer ses concitoyens qui y ont cherché refuge.

Organisations internationales

29 et 30 octobre:

Le Québec participe pour la première fois, à titre d'observateur, à l'assemblée générale annuelle de l'Association du Transport aérien international (ATAI) qui a lieu à Montréal. Les représentants québécois profitent de cette occasion pour discuter de l'implantation, en collaboration avec l'ATAI et le gouvernement du Canada, d'un Institut international de formation des cadres de l'aéronautique pour les PVD, qui serait situé à Montréal. Le ministre des Relations internationales avait proposé le projet au directeur général de l'ATAI, M. Knut Hammarskjöld, lors d'une rencontre le 19 octobre.

Préparation de la Conférence de Naïrobi

10 octobre:

Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres de la Condition féminine à Ottawa en préparation de la Conférence de Naïrobi de juillet 1985.

Ententes de sécurité sociale

fin octobre:

À la suite d'une rencontre entre les négociateurs canadiens et suédois portant sur la conclusion d'un accord de sécurité sociale entre les deux pays, les représentants du Québec et de la Suède discutent des termes d'une entente bilatérale de sécurité sociale.

Le Québec participe à titre d'observateur à une rencontre de négociation Canada–Danemark en vue de la conclusion d'un accord de sécurité sociale. Représentants québécois et danois abordent la question d'une négociation éventuelle portant sur une entente Québec–Danemark.

Mission commerciale à Cuba

1er au 8 décembre:

Le sous-ministre adjoint au ministère du Commerce extérieur dirige une délégation composée de onze dirigeants d'entreprises québécoises et d'un conseiller économique qui effectuent une mission commerciale à Cuba.

Séminaires du ministère du Commerce extérieur

20 et 21 novembre:

Un séminaire sur le marché japonais organisé par le ministère du Commerce extérieur réunit à Montréal des représentants des ministères du Commerce extérieur et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la *Japan External Trade Organization* (JETRO), du *Nomura Research Institute* et d'hommes d'affaires japonais et québécois.

28 novembre:

Le ministère du Commerce extérieur tient un séminaire sur le rôle et les services offerts par les sociétés de commerce à l'intention des entreprises exportatrices ou intéressées à exporter.

La Caisse de dépôt et de placement et les investissements internationaux

5 novembre :

Dans un discours prononcé à Paris devant un groupe d'hommes d'affaires français, le président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, M. Jean Campeau, souligne l'intention de la Caisse d'être active sur la scène financière internationale. En deux ans, dit-il, une somme de $150 millions a été investie par la Caisse dans à peu près deux cents entreprises étrangères, en Europe, au Japon et aux États-Unis. La rentabilité est le critère retenu pour le choix du lieu d'investissement, déclare M. Campeau.

La mort de la première ministre de l'Inde

Début novembre :

Le premier ministre du Québec envoie une lettre de condoléances au nouveau premier ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi, suite à l'assassinat de Mme Indira Gandhi. L'Assemblée nationale exprime également par une motion spéciale la tristesse de ses membres et condamne la violence comme forme d'action politique. La motion exprime également le souhait de l'Assemblée nationale d'une reprise du dialogue entre groupes religieux et idéologiques en Inde.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Madame Louise Harel, assiste avec le secrétaire d'État canadien aux affaires extérieures aux obsèques de Mme Gandhi.

Visite diplomatique

2 au 4 octobre :

Visite officielle au Québec du Haut-commissaire adjoint de la Nouvelle-Zélande.

Nominations au ministère des Relations internationales

24 octobre :

Le gouvernement annonce la nomination de MM. Henri Dorion et Jean-Marc Léger comme sous-ministres adjoints au ministère des Relations internationales. M. Gilles Loiselle est également nommé délégué du Québec en Italie.

11 novembre :

M. Lucien Vallières est nommé chef du protocole du gouvernement québécois. Il remplace M. Jacques Jolicoeur, devenu directeur des Affaires françaises au ministère des Relations internationales.